

**ASSOCIATION CULTURELLE JUIVE DE BOULOGNE BILLANCOURT  
ACJBB**

Siège social : 43, rue des Abondances 92100 Boulogne Billancourt  
Association déclarée à la sous-préfecture de Boulogne Billancourt sous le n°  
434.053.351.00012

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
EN DATE DU 16 AVRIL 2024**

Début de séance 20H30

La réunion s'est tenue à la synagogue des Abondances – 43 rue des Abondances 92100  
Boulogne

Sont présents :

- Daniel BENHAROUN
- Robert EJNES
- Séverine SEBAGH
- Bruno MAJOR
- David BENSIMON
- Dov DAHAN
- Michael BLUM
- Séverine BENSADOUN
- Dvora SERRAO,
- Rémy SULTAN,
- David HASKI,
- Serge BUNAN
- Yann DABI

En présence de notre Rabbin Monsieur Didier KASSABI.

Les points abordés répondent à la Convocation envoyée par le Président Monsieur Daniel BENHAROUN à tous les membres du Conseil et à notre Rabbin Monsieur Didier KASSABI.

**1. Délibération : Composition du conseil d'administration suite aux élections**

Le Président rappelle que conformément à l'Article 10 des statuts, le conseil d'administration est composé de 15 membres au plus composés :

- De membres de droit en leur qualité de représentants élus de l'ACIP-Boulogne ;

- et le cas échéant de membres élus pour une durée de quatre ans par l'assemblée générale.

Lors de sa prochaine séance du 15 mai 2024, le Consistoire de Paris va entériner le résultat du vote du 10 avril, à effet du 11 avril 2024 et l'élection des nouveaux membres de la commission Administrative de la Communauté de Boulogne de l'ACIP selon les fonctions et attributions suivantes :

- *Président : Monsieur Daniel BENHAROUN*
- *Président d'Honneur : Monsieur Robert EJNES*
- *Vice-Président : Monsieur Bruno MAJOR*
- *Vice-Président : Madame Séverine SEBAGH*
- *Vice-Président : Monsieur David BENSIMON en charge de la synagogue Maguen Abraham*
- *Trésorier : Monsieur Dov DAHAN*
- *Trésorier Adjoint : Monsieur Michaël BLUM*
- *Secrétaire Général : Madame Séverine BENSADOUN*
- *Membre : Monsieur Serge BUNAN*
- *Membre : Monsieur Rémy SULTAN*
- *Membre : Monsieur Yann DABY*
- *Membre : Monsieur David HASKI*
- *Membre : Madame Déborah SERRAO »*

En conséquence, le Conseil d'administration prend acte que les membres de la nouvelle Commission Administrative de la communauté de Boulogne, l'ACIP-BOULOGNE, élus lors du vote du 10 avril 2024, sont donc membres de droit du conseil d'administration de l'ACJBB qui est donc désormais composé des mêmes membres avec les mêmes fonctions que celles qui seront entérinées par le Consistoire de Paris lors de sa prochaine séance du 15 mai 2024.

Une copie certifiée conforme de l'extrait du Procès-verbal du consistoire du 15 mai 2024 sera annexée au présent procès-verbal.

## **2. Délibération : Nomination du Bureau du conseil d'administration**

Le Président expose au Conseil d'Administration que conformément à l'Article 12 « Bureau » des statuts de l'ACJBB, il convient de procéder à la nomination des membres du bureau. Il est rappelé que le Président, le secrétaire et le Trésorier de l'ACJBB sont nécessairement Président, Secrétaire et Trésorier de l'ACIP-BOULOGNE.

En conséquence, le Conseil d'administration confirme la nomination au Bureau du Conseil d'administration de l'ACJBB, en leur qualité de Président, Secrétaire et Trésorier de l'ACIP-Boulogne :

- Monsieur Daniel BENHAROUN en qualité de Président ;
- Monsieur Dov DAHAN en qualité de trésorier ;
- Madame Séverine BENSADOUN en qualité de Secrétaire.

Par ailleurs, le Président rappelle que selon le même article 12 des statuts « *un ou plusieurs vice-présidents, si nécessaire,* » sont « *élus pour quatre ans à la majorité simple par le Conseil en son sein* ».

Il expose qu'il est nécessaire de nommer deux vice-Présidents membres du Bureau et que Messieurs Serge BUNAN et Rémy SULTAN sont candidats.

Après en avoir délibéré et voté, le Conseil d'Administration nomme à l'unanimité pour une durée de quatre ans, soit jusqu'au 15 avril 2028 :

- **Monsieur Serge BUNAN** en qualité de Vice-Président
- **Monsieur Rémy SULTAN** en qualité de Vice-Président

En conséquence, Le Conseil d'Administration prend acte que le bureau du Conseil d'administration est désormais composé des membres suivants :

- **Monsieur Daniel BENHAROUN** en qualité de Président ;
- **Monsieur Serge BUNAN** en qualité de Vice-Président ;
- **Monsieur Rémy SULTAN** en qualité de Vice-Président ;
- **Monsieur Dov DAHAN** en qualité de trésorier ;
- **Madame Séverine BENSADOUN** en qualité de Secrétaire.

### **3. Délibération : Présentation par Monsieur Robert EJNES des dossiers en cours dans le cadre de la Passation de la présidence :**

Le Président donne la Parole à Monsieur Robert EJNES afin que ce dernier présente les dossiers qui étaient encore en cours lors de sa Présidence (points A à D).

Les points suivants ont été abordés :

#### **A- Le centre Culturel – Centre Communautaire :**

A ce jour, le Centre Culturel appartient à l'ACJBB.

Le financement (Dons, subventions et emprunts) a été assuré en totalité de manière indépendante et autonome pour la construction par l'ACJBB.

Son ouverture a été réalisé le 1er avril 2022.

Des subventions sont toujours en attente d'obtention auprès du Conseil Régional et de la Préfecture (Fond de sécurisation de sécurité SPCJ) pour un montant total de 120 000€ environ.

Il reste encore 3 étages à aménager dont une salle au sous-sol, deux étages et le roof top.

A ce jour, suite aux prêts contractés, le capital restant dû est de 2 230 000€ (deux millions deux cent trente mille Euros).

Un nouvel emprunt à la Société Générale d'un montant d'un 1 000 000 € (1 millions d'Euros) a été obtenu (garantie à 50% par la Mairie et à 50% en hypothèque du bien).

La priorité est l'aménagement de la salle des fêtes du sous-sol du centre culturel.

## **B- La synagogue Maguen Abraham**

Monsieur EJNES nous fait part, que lors de sa présidence, Le Rabbin KNAFO, actuellement en activité à Montpellier, a été approché pour occuper le poste de Rabbin de Maghen Avraham.

Le Rabbin KASSABI, si ce projet abouti, serait responsable du Rabbin KNAFO tout en lui laissant une indépendance de fonctionnement.

La nouvelle équipe demande qu'un budget prévisionnel soit établi pour Maguen Avraham. Il permettra d'envisager le projet culturel et financier à établir avec le Consistoire si celui-ci accepte la prise en charge du Rabbin et du loyer de Maguen Abraham.

Un rdv sera ensuite demandé au Consistoire pour statuer sur le recrutement d'un Rabbin pour Maguen Avraham.

## **C- Entretien de la Synagogue Abondances et Mise aux normes**

Des travaux de mise en conformité de la synagogue Abondances doivent être engagés

Le bâtiment étant inscrit à l'inventaire supplémentaire des bâtiments Historiques, les travaux devront respecter les exigences liées à l'histoire de ce bâtiment.

Un architecte du Patrimoine a été consulté.

Un dossier de demande de subventions auprès de la DRAC devra être réalisé pour un financement partiel de ces travaux.

MIKVE KELIM : Une procédure est en cours – Avocat : Maître Julien KRIEF – au sujet des malfaçons des travaux (humidité, étanchéité).

Le Bureau demande la Présence de Maître KRIEF à la prochaine réunion du Conseil.

## **D- Les salariés des synagogues Abondances et Maguen ABRAHAM**

Nos synagogues comptent 12 salariés.

Le Conseil en prend acte et remercie Monsieur Robert EJNES de son exposé sur les points A à D.

#### **E- Points divers**

Divers membres du Conseil d'Administration prennent la parole et rappellent :

- Qu'il a été proposé de mettre en place un espace de stockage en ligne afin de conserver au niveau de l'association tous les documents.
- Qu'Un RGPD est également à réaliser.

Et suggèrent :

- Mise en place d'un panneau d'affichage à l'entrée de la synagogue Abondances ;
- Réalisation d'un google Form afin de questionner les fidèles sur les priorités souhaitées ;
- Attribution d'un siège annuel à Madame Yael KASSABI ;
- Reprendre les discussions avec le Consistoire pour renforcer les relations ACJBB/ACIP.

Le Conseil remercie les membres qui ont pris la parole et décide que ces points et suggestion seront étudiés dans de prochaines réunions du Bureau et/ ou du Conseil d'administration.

#### **4. Délibération : Mise en place des commissions**

Le Président rappelle qu'en application de l'article 10 « Conseil d'Administration » des statuts, le Conseil d'Administration peut mettre en place des commissions de travail qui l'assistent dans sa mission.

En conséquence, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de mettre en place les commissions suivantes et d'arrêter leurs compositions :

1. **Commission Travaux Hygiène** : Dvora SERRAO, Michael BLUM, Dov DAHAN
2. **Commission Finances** (prêts, dons, budgets, collectes) : Dov DAHAN et Serge BUNAN
3. **Commission Juridique Sociale et RH** : Séverine SEBAGH, Rémy SULTAN et David HASKI
4. **Commission Sécurité** (relations avec la Police, la ville, ...) : Bruno MAJOR, Yann DABI, David HASKI, Michael BLUM, David BENSIMON
5. **Commission Communication** : David BENSIMON, Bruno MAJOR, Séverine SEBAGH
6. **Commission Évènements** : Séverine SEBAGH, Séverine BENSADOUN, David HASKY et Monsieur Robert EJNES (en option)
7. **Commission Organisation des fêtes juives** : Dov DAHAN et Serge BUNAN
8. **Commission du Centre Culturel et de la Synagogue Maguen Abraham** : Dvora SERRAO et David BENSIMON

9. Commission Jeunesse : Séverine BENSADOUN, David HASKI, David BENSIMON

10. Commission Entraide et Solidarité : Rémy SULTAN, David HASKI, David BENSIMON

11. Commission Places annuelles des fidèles : Michael BLUM, Dov DAHAN, Serge BUNAN

## 5. Délibération : Calendrier des prochaines fêtes juives

Le Président rappelle que les prochaines fêtes juives sont :

- Pessah : 22 avril au soir au 30 avril 2024
- Yom Hashoah : 5 mai au soir au 6 mai 2024

Il précise que Madame AZERAD (Centre Communautaire) organise un évènement sur la demi-journée de 16H à 20H pendant laquelle auront lieu diverses Conférences.

Une cérémonie à la synagogue des Abondances aura lieu à 19H30

La Commission Jeunesse est sollicitée pour faire une intervention avec la Jeunesse à cette occasion.

- Yom Hazikaron : Des offices auront lieu dans les deux synagogues (Abondances et Maguen Avraham)
- Yom Hatsmaout : Un buffet Israélien sera proposé aux fidèles.
- Lag Baomer :

Le conseil à l'unanimité approuve la mise en œuvre de ces projets.

La fin de la réunion a été animé par un Dvar Thora de Monsieur le Rabin Didier KASSABI sur le thème de pessah.

Fin de séance Minuit

Un procès-verbal est établi qui est signé par le Président et le Secrétaire :

Le Président, Monsieur Daniel BENHAROUN



Le Secrétaire, Madame Séverine BENSADOUN

